

Informations diverses

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86
Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Christelle MILON, Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Fermée le jeudi après-midi
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence des élus : Le samedi de 10h à 12h



Les bénévoles de la Bibliothèque de Meauzac vous informent que les horaires d'ouverture au public ont été modifiés.

Horaires d'ouverture

Mercredi 17h - 18 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h
Samedi 11 h - 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Suite aux départs successifs de quelques unes d'entre nous, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes (bénévoles) pour s'occuper avec nous de la bibliothèque.

Merci de nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 05-63-67-13-97 ou la mairie au 05-63-31-64-98

RÉPONDEUR D'ALERTE MÉTÉO DE LA PRÉFECTURE 0.821.00.32.82

Les bulletins d'alerte météo (orage, vent, crues...) sont consultables sur le répondeur de la Préfecture de Montauban au 0.821.00.32.82

HEURES OUVERTURE BUREAU DE POSTE

Du mardi au samedi de 9h à 12h
Conseil bancaire : 05.63.26.12.94

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU SAULA À LAFRANÇAISE

Lundi : 14h - 17h
Mercredi : 8h - 12h
Vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

JUILLET 2011

BULLETIN N° 22



Le mot du Maire

La commune se transforme petit à petit. Vous aurez certainement remarqué que la route de Labastide du Temple a tout simplement changé du tout au tout.

En effet, en lieu et place de l'ancien terrain de foot dit "derrière le café" (celui-ci rappellera de bons souvenirs à quelques uns), 26 logements se sont élevés, ont pris forme et sont aujourd'hui tous occupés ou plutôt "déjà" tous occupés.

Ces locations sont parties à une vitesse éclair, prouvant ainsi que toutes couches sociales confondues, il existe un réel besoin de logements en France et Meauzac n'échappe pas à cette règle. Main dans la main avec la société PROMOLOGIS qui reste propriétaire de ces logements, la municipalité a ainsi œuvré pour améliorer le quotidien de nombreux administrés.

L'ensemble, avec ses espaces verts, son éclairage, ses parkings donnent un aspect magnifique et une belle urbanisation, s'harmonisant avec le regroupement de commerces et les professions médicales. Ainsi, c'est tout un quartier du cœur de village qui a été repensé et remis à neuf.

L'autre gros chantier qui est en cours est la réforme des collectivités territoriales et plus particulièrement la carte intercommunale du département. En ce qui nous concerne, le Préfet a confirmé lors de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) l'appartenance de Meauzac à la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons c'est-à-dire la même composition que vous connaissez aujourd'hui. Nous restons bien entendu très vigilants car le sujet est très sensible et les mois qui viennent risquent d'apporter de nouvelles données.

L'été est là, vient le temps de la fête, de l'amitié. Nous savons que les repas de quartier vont ressurgir. La fête du village (8, 9 et 10 juillet) arrive et nous comptons fermement vous croiser lors de ces manifestations mises en place par des bénévoles dans le seul but de vous distraire.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles et bonnes vacances et beaucoup de courage à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas en prendre.

José LACOMBE

SOMMAIRE

Au Conseil Municipal (1 ^{er} semestre 2011)	p 2
Le travail des commissions (1 ^{er} semestre 2011)	p 4
Les comptes administratifs	p 5
Le Budget 2011	p 6
Petites nouvelles brèves	p 7
La communauté de communes	p 11
Le mots des associations	p 14
Informations diverses	p 24

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2010

Assainissement - Refinancement de l'emprunt court terme souscrit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 134000€

Dans le cadre du financement des travaux de création de la station d'épuration et d'extension du réseau, la commune a souscrit 2 emprunts dont un sur une durée de 2 ans.

Cet emprunt court terme devait permettre d'avancer le montant des taxes de raccordement à l'égout à percevoir sur le programme. Il était prévu qu'il soit soldé avant le 31 décembre 2010. Or, toutes les recettes n'ayant pas été encaissées à cette date, le conseil municipal a décidé de refinancer l'emprunt CT pour un montant de 134000€ correspondant aux taxes restant à encaisser.

Un crédit relais à taux variable sur une durée de 2 ans a donc été signé avec la Caisse régionale du Crédit Agricole

Approbation de la convention avec la société PROMOLOGIS pour le remboursement des lanternes d'éclairage public posées sur la route de Labastide du Temple

Afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des futurs résidents des logements construits par la société PROMOLOGIS, la commune et la société PROMOLOGIS ont décidé de financer ensemble la réalisation de l'éclairage public bordant cette nouvelle opération.

Une convention a été signée afin de permettre à la commune de se voir rembourser par PROMOLOGIS la partie relative à l'éclairage sur la voie piétonne interne au projet. Le montant a été estimé à 3500€ TTC

Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication (RODP)

L'occupation du domaine public par les réseaux et installations de communication de France Télécom (linéaire d'artères, antennes, pylônes et autres installations) fait l'objet de la perception par la commune d'une redevance annuelle (897€ pour 2010)

Le Syndicat Départemental d'Energie a proposé aux communes du département le principe de reverser leur redevance perçue en 2010 et de recevoir à leur place les RODP des années futures. En contrepartie, les communes bénéficieront, à l'occasion de leurs travaux réalisés conjointement à des travaux de dissimulation du réseau public d'électricité, d'un accompagnement financier du SDE82 de 50% du montant total TTC des travaux.

La commune de Meauzac a souhaité adhérer à ce principe de la mutualisation de la RODP instauré par le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne à compter de 2010

Regroupement de commerces – Approbation des avenants aux marchés de travaux

Des travaux modificatif relatifs à la maison médicale ont faits l'objet des avenants suivants :

Lot 13: Electricité : FERRIERES THERMELEC

Les travaux modificatifs concernent la suppression du chauffage électrique par convecteur de la maison médicale et entraînent une moins value de -412,40 € HT (soit - 0,45 % du marché).

Lot 14: Plomberie : FERRIERES THERMELEC

Les travaux modificatifs concernent la mise en place d'un chauffage et d'un rafraîchissement par climatiseur réversible de la maison médicale en remplacement du chauffage électrique et entraînent une plus value de 7 415,20 € HT (soit + 7,73 % du marché).

SEANCE DU 2 FEVRIER 2011

Approbation d'une convention de services partagés entre la Commune de Meauzac et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

Le conseil Municipal a approuvé les modalités de la convention de mise à disposition du personnel communal au profit de la Communauté de Communes (travaux de voirie, garderie du CLSH et cantine du CLSH)

Regroupement de commerces – Approbation des avenants aux marchés de travaux

Des travaux modificatif relatifs à la maison médicale ont faits l'objet des avenants suivants :

Lot 5: Charpente Bois-Zinguerie: MONTOUX

Les travaux modificatifs concernent la mise en place d'un puits de lumière de type « sun tunnel » et entraînent une plus value de 850,00 € HT (soit +1,26 % du marché).

« LES SENIORS REPARTENT D'UN BON P.I.E.D !!! »

En partenariat avec la mairie de Meauzac, la CARSAT (ancienne cram), une quinzaine de seniors, femmes et hommes se retrouvent chaque semaine pendant 3 mois pour suivre le programme P.I.E.D « Programme Intégré d'Equilibre Dynamique », validé et subventionné par la CARSAT et proposé par le Comité Régional EPMM Sports pour Tous Midi-Pyrénées.

Une animatrice, diplômée et habilitée par la CARSAT à mettre en place cette activité de prévention santé, a proposé un programme d'exercices progressifs, adaptés et sans cesse renouvelés. A la rentrée c'est avec la collaboration de la mairie de Labastide du Temple que s'ouvrira un nouveau programme.

Notre santé est un bien précieux et nous avons tous un rôle à jouer pour la conserver.

Le travail corporel est un outil de santé et d'autonomie à la portée de tous. Voilà le crédo de Brigitte Mieulet. Eduquer à la gestion du capital santé par l'activité physique adaptée voilà sa mission.

L'expérience qu'ont vécus les participants a été si convaincante qu'à leur demande et avec la collaboration de la mairie ils se retrouvent chaque semaine le mardi matin de 10H30 à 11H30 pour faire de la gym. Enthousiasme, bonne humeur, convivialité voilà ce qu'ils partagent. L'âge, la condition physique n'est pas un frein à l'exercice puisque Brigitte pense que c'est l'exercice qui doit s'adapter à la personne et non pas l'inverse.

Son engagement pour le bien-être et la santé, elle le vit depuis plusieurs années au sein de l'association Harmonie où sont proposées de nombreuses activités à 227 adhérents de 3 à 99 ans. Mais à Meauzac elle met toute son énergie, ses connaissances, son professionnalisme, sa bonne humeur au service des seniors.

Alors si cet article vous a convaincu n'hésitez pas rejoignez-nous. Prenez le temps de l'appeler, elle saura vous convaincre que la gym à la rentrée c'est une excellente idée. Alors à bientôt et bonne vacances.

Merci aux professionnels de santé de Meauzac et des environs qui ont fait confiance à cette démarche et la soutienne.

Bonne vacances à tous et à la rentrée

Renseignements : 05.63.67.45.02 ou 06.84.14.31.75.





**ASSOCIATION DE TENNIS MEAUZAC BARRY
A.T.M.B.**

Tournoi 2011

Le Tournoi annuel de Tennis de l'Association se déroulera du 20 juin au 30 juillet 2011 au terrain municipal.

L'Association est cette année encore heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourront dans différentes catégories ; Simple Hommes Classés, Simple Hommes Non Classés, Simple Dames, Double Dames, Double Mixte et Tournoi Jeunes.

Ce Tournoi est gratuit pour les enfants, et de 10 euros par catégorie d'inscription pour les adultes.

A partir du 24 juin 2011 et comme chaque année, un concours amical de pétanque sera organisé à partir de 20H00 tous les vendredis soirs.

La soirée de clôture du Tournoi et de remise des prix aura lieu le samedi 30 juillet 2011 au terrain de tennis, à partir de 18H30.

Stage multi activités - semaine du 1er au 5 Août 2011

L'Association organise un stage multi activités (tennis, piscine, VTT, initiations au golf et à l'escrime ...), ouvert aux enfants de 6 à 13 ans, du lundi au vendredi de 10H00 à 16H00.

Le pique-nique est à prévoir par les parents, le goûter et les boissons sont fournis par l'Association.

Des places sont encore disponibles, le coût est de 80 euros par enfant (+ 20 euros si vous désirez que votre enfant fasse la sortie kayak).

Ecole de tennis

Elle reprendra au mois de septembre. Elle accueillera les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, ainsi que le lundi et mardi à partir de 17H et le mercredi après-midi par Monsieur Romain N'DOUMBE.

Des cours adultes seront également prévus en fonction du nombre d'inscrits.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions (stage multi activités, licences F.F.T. 2011-2012, école de tennis...) et vous pouvez contacter:

Jean-Marc SIEURAC – 05.63.31.52.88
Romain N'DOUMBE – 06.20.23.44.42

Lot 6 : Menuiserie Bois : MTG

Le présent avenant a pour but de modifier les prestations techniques à savoir :

La cloison mobile prévue initialement en panneau thermodurcissable est supprimée au profit d'une cloison fixe en structure bois exotique et panneau médium.

La trappe de visite initialement prévue dans la maison médicale a été mise dans la boulangerie au niveau du local du pâtis-sier.

Après avenant technique ces travaux ne modifient pas le montant du marché

Lot 9 : Plâtrerie : RC 82

Les travaux modificatifs concernent la suppression du plafond en plaques de BA13 par un plafond démontable, le renforcement acoustique des cloisons entre l'accueil et les bureaux des médecins et la mise en place d'un caisson placo au niveau des sanitaires. Ces travaux entraînent une plus value de 230,00 € HT (soit + 0,34 % du marché)

Lot 12: Peinture : PSO

Les travaux modificatifs concernent la suppression de la peinture des plafonds et entraînent une moins value de -788,67 € HT (soit - 2,58 % du marché).

SEANCE DU 24 MARS 2011

Attribution d'une subvention au Conseil Général pour le Fonds de Solidarité du Logement (FSL)

Le conseil municipal a décidé de verser une aide financière au titre du FSL d'un montant de 527,50€

Lancement d'une procédure de modification simplifiée du PLU (n°3)

Une modification simplifiée du PLU a été engagée par délibération du 21 octobre 2010. Cette délibération a été annulée car la démarche choisie n'était pas adaptée aux modifications à engager. Ainsi, le conseil municipal a délibéré à nouveau pour relancer la procédure de modification simplifiée qui porte sur la suppression et la réorientation d'emplacements réservés ainsi que sur le règlement de la zone U.

Vote des comptes administratifs 2010 (voir page 5)

SEANCE DU 21 AVRIL 2011

Avenant n°1 à la convention conclue avec le Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif

Le syndicat des eaux de castelsarrasin a proposé à la commune un avenant à la convention relative à la facturation du recouvrement des redevances et taxes d'assainissement. Ainsi, il est prévu de reporter directement sur la facture de l'abonné ces frais en ajoutant au tarif en vigueur une part fixe semestrielle d'un montant de 0,75 € HT intitulée "Frais de facturation"

Vote des budgets 2011 (voir page 6)

SEANCE DU 23 MAI 2011

Renouvellement du contrat de l'intervenante en anglais

Les cours d'anglais seront dispensés selon les mêmes modalités que l'an passé, à savoir : 1h30 par semaine pour chaque classe de CE et CM et 45 minutes pour la classe de CP. Le contrat de l'intervenante en anglais employée par la commune a donc été renouvelé.

Attribution d'une subvention à la Société de Protection des Animaux (SPA) et signature d'une convention pour l'accueil des chiens errants

La commune rencontre régulièrement des problèmes à cause de la divagation des animaux domestiques sur son territoire.

Le conseil municipal a approuvé la proposition de la SPA qui, quand les propriétaires n'ont pas été retrouvés, accepte de recueillir les animaux errants moyennant l'octroi d'une subvention de 0,50€ par habitant soit 527,50€ pour l'année 2011. Une convention a été signée entre leurs services et la commune.

Demande de subvention au Conseil Général pour la campagne annuelle de dératissage

Comme chaque année, la commune va solliciter le Conseil Général de Tarn-et-Garonne afin d'obtenir une subvention pour financer la dératissage de l'école et de la cantine.

Constitution du jury d'assises pour l'année 2012 (liste préparatoire)

Après tirage au sort à partir de la liste électorale, ont été désignés : Monsieur DABERNAT Rémy, Monsieur SAMARA Guy, Monsieur Christian DOMPEYRE

SEANCE DU 15 JUIN 2011**Participation de la commune aux frais de transports scolaire pour l'année 2011/2012**

La commune va participer aux frais de transports scolaires à hauteur de 50% du montant demandé aux familles soit 46€ pour les demi pensionnaires et 23€ pour les pensionnaires.

Engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (n°4)

Le conseil municipal a décidé d'engager une modification du PLU sur les points suivants :

- rectifier les emplacements réservés n°18 et n°19
- étendre la zone Nh au lieu-dit "Peyroutas" au détriment de la zone A et N sur une superficie de 4 hectares par le biais du régime de la compensation. Cette surface prise à la zone A et N sera totalement compensée par la transformation d'anciennes zones Nh et Ub en nouvelles zones N et A . Cette compensation étant possible par le biais de la mise en cohérence du document actuel avec le zonage du PPRI Inondations,
- modifier le règlement de la zone Nh
- modifier la zone 2AUc au lieu-dit "Baré" en zone 1AU,
- modifier les orientations d'aménagement n°1, n°3 et n°5.

Le travail des commissions

Vie sociale - Mardi 4 janvier

Discussion sur la proposition de l'association Harmonie pour la dispense des cours de gymnastique aux seniors

Fêtes et cérémonies - Lundi 17 janvier

Organisation des festivités du 1er trimestre

Personnel - Mercredi 16 février

Discussion sur les propositions d'avancement de grade

Travaux - Mardi 15 mars

Point sur les travaux à effectuer dans l'année

Finances - Mardi 12 avril et mercredi 13 avril

Préparation des budgets 2011

Urbanisme - Mercredi 8 juin

Préparation de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme



BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS POUR LES JUDOKAS DU TRT !

Pour les judokas du club TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO, qui rappelons-le regroupe 7 communes : Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Meauzac et Saint-Porquier, la saison 2010-2011 se termine avec pas mal de nouveautés ; tout d'abord, le club, qui achève la saison avec **225 licenciés** (ce qui constitue un record depuis la création de l'association il y a 5 ans), vient de se doter d'un nouveau logo plus sobre et plus élégant, qui figurera très prochainement sur les kimonos, polaires et survêtements de tous les pratiquants.

Ensuite, 2 compétiteurs du club, **Maxime BOULINGUEZ (- 55 kg)** et **Fabien MOGNET (-60 kg)** se sont qualifiés pour la Coupe de France Cadets en terminant 1^{er} du Tarn-et-Garonne dans leurs catégories de poids respectives ; ils porteront donc très haut les couleurs du TRT JUDO le samedi 5 juin prochain à Ceyrat (à côté de Clermont-Ferrand). Souhaitons leur de bien réussir pour - pourquoi pas - monter sur le podium des « France » ...



Maxime BOULINGUEZ et Fabien MOGNET, les 2 judokas du TRT qualifiés à la Coupe de France Cadets



Enfin, le TRT JUDO prépare déjà la saison prochaine puisque le club a recruté une nouvelle prof de judo : il s'agit de **Sophie BEUREL**, jeune combattante classée 1^{ère} Division, Ceinture Noire 2^{ème} dan et Titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de judo 1^{er} degré. Âgée de 22 ans, elle nous arrive des Arts Martiaux de Saint-Gratien, club de la région parisienne dans le Val d'Oise, et s'installera dès cet été à Meauzac. Elle prendra notamment en charge les cours de judo à Labastide du Temple et à Lafrançaise dès la rentrée 2011. Les petits judokas du club n'ont qu'à bien se tenir : ils vont pouvoir se frotter à une compétitrice aguerrie, qui participera notamment aux championnats de France 1^{ère} Division sous les couleurs du TRT JUDO les 12 et 13 novembre 2011 à Liévin.

Le TRT JUDO finit donc sa 5^{ème} saison sur les chapeaux de roue, avec en point d'orgue la fête du club, qui aura lieu cette année **le samedi 18 juin à la salle des fêtes de Meauzac de 16h à 18h**. Au programme cette année : initiation au TAÏSO en guise d'échauffement, démonstrations et pratique du JUDO en plat principal, et découverte et apprentissage de techniques de SELF DEFENSE en dessert !!! N'hésitez pas à venir découvrir ces différentes activités en tant que spectateur ou pratiquant...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 71 99 62 03

Pour conclure, les membres du TRT JUDO vous souhaitent de passer d'excellentes vacances estivales !

**AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
DES COMMUNES DE MEAUZAC – BARRY D'ISLEMADE
– ALBEFUILLE LAGARDE**

L'année 2011 a bien commencé pour notre amicale.

Tout d'abord, le loto qui s'est déroulé le 30 Janvier 2011 à la salle des fêtes de Meauzac s'est très bien passé.

Ensuite, le 20 Février 2011, c'est à Albefeuille Lagarde qu'a eu lieu la 35ème Assemblée Générale de notre association. Tous les amicalistes se sont réunis autour d'un succulent repas qui nous a été servi dans les locaux de la cantine de l'Ecole de La-paillole.

Commémoration du 19 Mars 1962

La cérémonie s'est déroulée le Dimanche 20 Mars 2011 à

- Albefeuille Lagarde à 9 h45
- Barry d'Islemade à 10 h 45
- Meauzac à 11 h 15 avec remise de décorations à Monsieur Gérard SERVAT

Commémoration du 8 Mai 1945

La cérémonie s'est déroule le Dimanche 8 Mai 2011 à :

- Albefeuille Lagarde à 10 h30
- Meauzac à 11 h 15
- Barry d'Islemade à 11 h 45 avec remise d'un drapeau neuf

Au cours de ce semestre, nous avons appris le décès de nos camarades Emile LORMAND, Eloi ZENON, Jean-Claude LA-FON et Yvan VALES. Aux familles dans la peine, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

Le Bureau de l'Amicale des AC & VG



LES A.A.A.A.
Association loi 1901
Galoubié 82290 MEAUZAC
(05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94

Renouvellement du Bureau des A.A.A.A. Galoubié 82290 MEAUZAC

Les cinq membres sortants se sont représentés à leur propre élection et ont été réélus à l'unanimité.

L'assemblée présente a approuvé dans son intégralité ce renouvellement.

Le nouveau bureau :

Président : Serge DARENES
Vice-Président : Gilles CAMIN
Trésorier : Robert BORT
Trésorier adjoint : Jacques REISER
Secrétaire : Nanou BOITEUX
Secrétaire adjoint : Patrice DIDELOT

Membres actifs : Michel CALAFORRA
Jacques CASSA
Jean-Claude MOURGUES

Rappel des prochaines sorties

Dimanche 19 juin : sortie Inter Club à l'Isle Jourdain au Musée Campanaire et pique-nique autour du lac.

Dimanche 10 juillet : sortie des moules cuites à la plancha (destination en cours d'étude)

Inscriptions au 05.63.31.53.05

Les comptes administratifs 2010

Ils ont été adoptés à l'unanimité

Budget principal

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTEES		24 654.12		37 811.80	0.00	62 465.92
OPERATIONS DE L'EXERCICE	86 818.17	43 163.97	596 371.39	638 336.44	683 189.56	681 500.41
TOTAUX	86 818.17	67 818.09	596 371.39	676 148.24	683 189.56	743 966.33
RESULTATS DE CLOTURE	19 000.08			79 776.85	19 000.08	79 776.85
RESTES A REALISER	20 990.00				20 990.00	
TOTAUX CUMULES	107 808.17	67 818.09	596 371.39	676 148.24	704 179.56	743 966.33
RESULTATS DEFINITIFS	39 990.08			79 776.85		39 786.77

Budget annexe assainissement

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTEES		66 755.89		24 758.91	0.00	91 514.80
OPERATIONS DE L'EXERCICE	18 891.20	147 748.45	74 210.95	54 902.89	93 102.15	202 651.34
TOTAUX	18 891.20	214 504.34	74 210.95	79 661.80	93 102.15	294 166.14
RESULTATS DE CLOTURE		195 613.14		5 450.85		201 063.99
RESTES A REALISER	124 096.00				124 096.00	
TOTAUX CUMULES	142 987.20	214 504.34	74 210.95	79 661.80	217 198.15	294 166.14
RESULTATS DEFINITIFS		71 517.14		5 450.85		76 967.99

Budget annexe commerces

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTEES	393 978.69		15 621.92		409 600.61	
OPERATIONS DE L'EXERCICE	71 122.71	468 429.76	38 878.71	56 922.30	110 001.42	525 352.06
TOTAUX	465 101.40	468 429.76	54 500.63	56 922.30	519 602.03	525 352.06
RESULTATS DE CLOTURE		3 328.36		2 421.67		5 750.03
RESTES A REALISER	2 900.00				2 900.00	
TOTAUX CUMULES	468 001.40	468 429.76	54 500.63	56 922.30	522 502.03	525 352.06
RESULTATS DEFINITIFS		428.36		2 421.67		2 850.03

Budget CCAS

LIBELLES	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTEES		19.09
OPERATIONS DE L'EXERCICE	2 319.77	2 096.00
TOTAUX	2 319.77	2 115.09
RESULTATS DE CLOTURE	204.68	
RESTES A REALISER		
TOTAUX CUMULES	2 319.77	2 115.09
RESULTATS DEFINITIFS	204.68	

PROMOLOGIS

Les travaux de construction des 26 logements par PROMOLOGIS se sont achevés au printemps. Les locataires ont commencé à occuper leurs logements fin avril. Nous leur souhaitons la bienvenue.

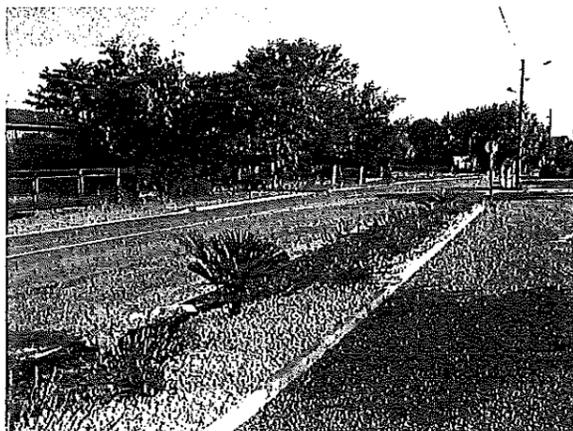
L'éclairage public le long de la route départementale du côté de la résidence a été financé par la commune (26850€) et par PROMOLOGIS (3500€)



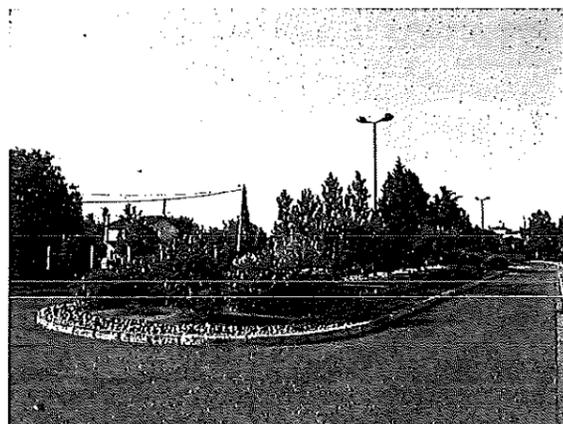
ESPACES VERTS

La création de nouveaux massifs entreprise l'an passé se poursuit. Un nouvel espace vert a été aménagé à l'entrée du stade.

La commune s'est inscrite à nouveau cette année au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Général.



ENTREE DU STADE



ENTREE ROUTE DE LAFRANCAISE

JEUNESSE SPORTIVE MEAUZACAISE



L'assemblée Générale de la Jeunesse Sportive Meauzacaïse s'est déroulée le samedi 4 juin, lors de cette réunion le bilan sportif et financier ont été exposés et approuvés par toutes les personnes présentes. A la suite de cette réunion, était programmée la fête de la JSM qui fut une excellente journée et très appréciée dans sa nouvelle formule.

L'équipe I : a réussi son objectif de maintien en promotion honneur, terminant huitième au classement général de la poule C. Un parcours très honorable pour ce jeune groupe qui a acquis beaucoup d'expérience et de confiance. A noter l'excellent parcours réalisé dans les différentes coupes (France et Midi Pyrénées). Après avoir éliminé Beaumont de Lomagne, l'entente Castel/Moissac, Mas Grenier, Montauban TG et Grisolles lors des 1/16 de finale, la Jeunesse Sportive Meauzacaïse a été le dernier représentant du football départemental en 1/8 de Finale de la coupe du Midi le dimanche 1^{er} mai sur notre stade municipal contre PAMIERS. Malgré cette défaite, nous avons été fiers de porter nos couleurs jaunes et noires qui ont représentées notre club Tarn et Garonnais dans la région Midi Pyrénées. (voir photo ci-jointe)

L'équipe II : le maintien était une priorité pour ce groupe, mais la bonne volonté et le courage de cette équipe n'a pas suffi pour les sauver dans leur catégorie. Une priorité d'accession au niveau supérieur est impérative dès la saison prochaine. L'équipe III : Malgré le plaisir de jouer et la convivialité de ce groupe, cette équipe a dû subir un forfait général par manque d'effectif. Dès les prochains jours, nous serons si le nombre de joueur sera suffisant pour la prochaine saison. Benoit MAUREL reste l'entraîneur du club ; et Jérôme BAROANA encadrera l'équipe II.

Nous tenons à remercier la Municipalité de Meauzac, nos trois arbitres (Julie et Romain COYNE pour les catégories jeunes et Omar CISSE pour les séniors), les supporters, les sponsors, et toute l'équipe dirigeante qui nous permettent de poursuivre l'activité de la J.S.M. dans les meilleures conditions.

Nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour venir encourager nos différentes équipes.

Bonnes vacances à tous, La J.S.M.

Les Présidents
Philippe NAVARRO
Yves SALITOT



L'AMTARC



L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements : Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00) - Trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

**AMICALE DES JEUNES D'ANTAN
De MEAUZAC – BARRY D'ISLEMADE**

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 2011



13 janvier 2011 : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Un mini loto gratuit a comblé tous les adhérents

13 Février 2011 : Loto à la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE

13 mars 2011 : Assemblée Générale de l'Amicale des JEUNES D'ANTAN à la salle des fêtes de MEAUZAC en présence de Messieurs les Maires de MEAUZAC et de BARRY ainsi que de Mme DUJAY BLARET présidente de la F.A.R.T.E.G. Comme les années précédentes cette Assemblée a été suivie d'un bon repas et d'une animation

13 Avril 2011 : Une sortie d'un jour a permis à 65 adhérents d'admirer le spectacle de l'ANGE BLEUE à BORDEAUX, spectacle précédé d'un très bon repas à la satisfaction de tous

2 mars – 24 mars – 21 avril et 12 mai 2011 : Les entraînements de pétanque en vue des journées de pétanque officielles de la FARTEG ont eu lieu à MEAUZAC suivi, comme d'habitude, d'un petit « grillou » très convivial.

28 avril 2011 : Premières compétitions de Pétanque à CAZES MONDENARD où. 9 triplettes masculines et 4 triplettes féminines représentaient l'AMICALE DES JEUNES D'ANTAN

24 Mai 2011 : Compétitions de Pétanque à MONTAUBAN. Les mêmes triplettes étaient présentes et la triplète féminine OMASSI s'est classée 4° et la triplète féminine BOURGET s'est classée 5° faisant ainsi briller les couleurs de notre AMICALE.

9 juin 2011 : Repas de printemps à BARRY D'ISLEMADE. Un mini loto sera proposé à la fin du repas.

DU 21 au 25 juin 2011 : Voyage de cinq jours au MORBIHAN pour 50 de nos adhérents.

PROCHAINES FESTIVITES :

2 septembre 2011 la fête des Aînés Ruraux de notre secteur aura lieu cette année à ESCATALENS et ST PORQUIER. Les activités suivantes sont mis à l'ordre du jour : pétanque, marche, belote, loto et après midi récréatif avec MICHEL et ELISA. Comme tous les ans la vente de pâtisseries maison aura lieu pendant toute la journée.

Information complémentaire : la salle des aînés restera ouverte tous les lundis cet été afin de permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'y retrouver pour s'adonner à leurs jeux préférés.
BONNES VACANCES à toutes et à tous.

LE BUREAU

ASSOCIATION OASIS SECTION GYMNASTIQUE



Repos pour l'ensemble du club. Nous vous donnons rendez-vous début septembre pour la reprise des cours adultes et enfants.

La saison s'est terminée par le gala de hip hop et un pique nique géant offert par l'association.

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidées à la réalisation de notre loto.

Bonnes vacances à tous.

Le Bureau

LA MAIRIE VEND UNE MAISON DE VILLAGE

Elle est située sur la route de Barry d'Islemade (au n°12), dispose d'une surface habitable d'environ 160 m² et elle est composée :

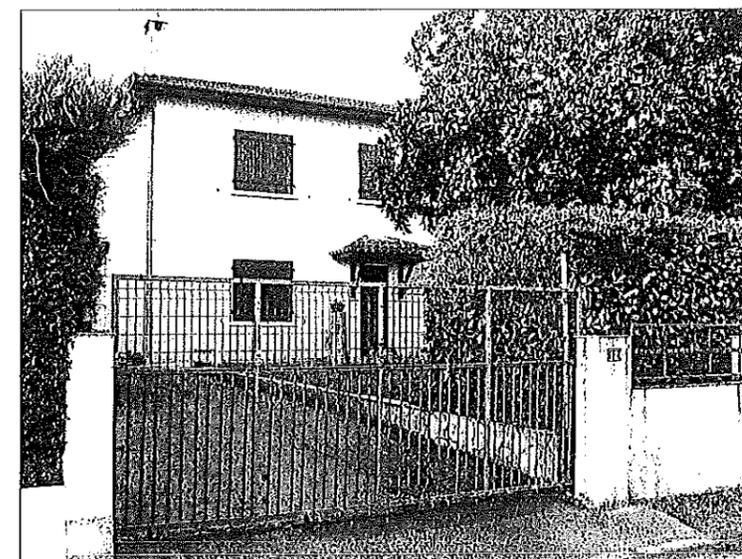
- d'une cuisine équipée,
- d'un séjour,
- de 4 chambres,
- d'une salle de bain,
- de deux wc (1 au rez de chaussée et 1 à l'étage),
- d'un garage de 45 m² environ avec buanderie,
- d'une véranda de 32m² située à l'arrière de la maison,
- d'un jardin clos et arboré

Prix : 160.000€

Contact : Mairie de MEAUZAC - 05.63.31.64.98

Agence CENTURY - 05.63.32.73.21

Agence JARDIN - 05.63.63.37.40



LA MAISON MEDICALE

Depuis le 1er janvier 2011, la maison médicale sise 2D route de Montech est en fonction.

Le docteur LAVERON et le docteur HEVIN, chacun en ce qui les concerne, sont liés par un bail professionnel à la commune de Meauzac.

A compter du 5 septembre 2011, le docteur HEVIN étant amené à des responsabilités hospitalières, le docteur AMINE SEGHIER exerce déjà sur la commune lui succédera.

Mireille DOMPEYRE BIZOUARN et son associée Anne-Claire CAPDEVILLE VAN HAMME, infirmières libérales, complètent le pool médical mis en place par la municipalité.

Il faut se féliciter, en associant le cabinet de kinésithérapie et la pharmacie, de compter dans un périmètre si restreint ces professions médicales ou para médicales. Elles ne sont pas une vue de l'esprit mais bien un besoin nécessaire pour toutes les meauzacaises et les meauzacais ainsi que les habitants des communes voisines.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera sur la commune du 19 janvier 2012 au 18 février 2012.

A cet effet, nous devons recruter deux personnes qui seront chargées de recenser l'ensemble des meauzacaises et meauzacais. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - RAPPEL

Les propriétaires concernés par l'extension du réseau d'assainissement collectif réalisé il y a 2 ans ont jusqu'au 20 juillet 2011 pour raccorder leur habitation.

Une fois les travaux réalisés, merci de bien vouloir en informer le secrétariat de la commune.

GOUTER DES AINES

Les personnes âgées de plus de 60 ans se sont retrouvées le samedi 6 février autour d'un goûter organisé par la mairie.

CEREMONIE DES VŒUX

Comme chaque année, la cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de nombreux Meauzacais et Meauzacaises !!!

Nous serions très heureuses d'accueillir pour l'année prochaine de nouveaux membres (papas et/ou mamans), il y a tant à faire pour nos enfants

Au côté des maîtresses, nous devons permettre à l'école de Meauzac (encore très privilégiée de part sa dimension familiale et la qualité de l'équipe en place) de continuer à préparer dans les meilleures conditions nos enfants pour les années à venir.....

C'est clairement l'objectif affiché de L'Association des Parents d'Elèves de Meauzac....

Prochain grand rendez vous de notre association

VIDE GRENIER LE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2011

RESERVATION : 05 63 31 67 04 ou 06 28 49 31 59

(nous avons besoin d'aide pour l'organisation)

Contact : STEPHANIE DELOS Présidente de L'APEM (stephanie.delos@orange.fr)



Les membres de l'APEM



LES ENFANTS D'ABORD

En avril, quelques amis se sont réunis afin de créer cette nouvelle association qui a pour but :
-Aider les enfants de Meauzac en priorité à découvrir le monde, à s'intégrer dans la société, à respecter l'environnement et les personnes.

-Soutenir d'autres associations dans l'organisation de sorties à caractère éducatif, sportif et socioculturel.

En effet, nous avons unis nos forces, nos compétences et notre énergie dans l'intérêt des enfants. Notre première manifestation du 16 avril a été un succès et nous pouvons espérer prochainement mettre son bénéfice dans la réalisation d'un projet en partenariat avec une autre association de Meauzac . Dès que nous aurons la certitude de sa finalité, nous vous en tiendrons informer.

T. SAMARA

Le mot des associations Meauzacaïses

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

DE MEAUZAC (APEM)

Cette fin d'année scolaire est pour nous l'occasion de dresser un bilan de notre action et vous expliquer en quelques mots les axes majeurs de notre intervention sur l'année 2010- 2011.

Nous avons essayé d'être à l'écoute des différentes attentes des parents et ce dès le début d'année par la réalisation d'un questionnaire destiné à cibler au plus près notre plan d'action.

Les sorties scolaires sont arrivées en tête de liste.

Aussi, c'est grâce à l'effort commun des maîtresses, de la mairie et de notre association (bénéfices des deux lots et du vide grenier soit environ 4500 € versés comme suit aux deux écoles cette année : 3000€ pour l'élémentaire et 1500€ pour la maternelle) qu'ont pu être organisées pour nos enfants cette année :

Pour les maternelles :

Les sorties suivantes :

- 3 fois au cours de l'année à des moments choisis à la forêt de Sivens (ateliers pédagogiques autour des saisons et de la nature)
- 2 sorties Union Sportive des Ecoles Primaires à Montauban et Saint Sardos (initiation aux agrès, baby gym et course d'orientation)

Le théâtre est également venu à l'école Maternelle de Meauzac avec la compagnie « les trois Chardons » pour la représentation de « Boubam et le Tam Tam ».

Quand aux élémentaires, malgré leur charge de travail (programmes de plus en plus lourds), les élèves n'ont pas manqué d'activités :

- Fonsac (sentier pédagogique en forêt) pour les CP/CE1/CE2
- Cinéma le Paris à Montauban (film d'animation pour Noël « une vie de chat »)
- DRIMM (visite du centre de tri) pour les CE1/CE2
- Piscine à LAVIT : cycle de 12 séances pour les CP/CE1/CE2
- Musée Ingres pour les CP/CE1
- Salon du livre (ateliers de littérature, sculptures et contes) pour les CE1/CE2/CM1/CM2
- Rencontre avec un auteur Matthieu Sylvander pour les CP/CE1/CE2
- CPIE (2 interventions autour des arbres remarquables) pour les CP/CE1/CE2
- Cité de l'espace pour les CM1/CM2
- Archéosite Gaulois pour les CP/CE1/CE2
- Labyrinthe de Merville (énigmes mythologiques) pour les CM1/CM2

Notre seconde « action forte » à été la mise en place de l'aide aux devoirs :

3 mamans bénévoles de l'association se relaient trois fois par semaine et tout au long de l'année pour apporter un réel service aux parents qui de part leurs obligations professionnelles ou autres ne sont pas en mesure de permettre à leurs enfants de faire leur devoir à un moment de la journée où l'enfant est encore suffisamment concentré pour réaliser un bon travail (16H45-17H30).

Nous précisons qu'il ne s'agit pas de soutien scolaire : aide individualisée aux apprentissages, effectuée par l'équipe enseignante de l'école de Meauzac ; mais d'une aide aux devoirs, l'occasion pour les enfants de faire leurs devoirs. Un adulte disponible est là pour vérifier les exercices, faire réciter...

Nous comptons, dans la mesure du possible, poursuivre cette action pour l'année prochaine.

Nous n'oublions pas la garderie qui permet là aussi à de nombreux parents d'allier au mieux leurs contraintes professionnelles avec les horaires de leurs enfants.

Aussi, nous avons souhaité financer cette année du matériel pour ce temps hors scolaire (feutres, jeux, et trottinettes...) qui nous semblait être un peu oublié.

Le potentiel de notre association et les besoins de l'école sont énormes mais nous manquons de bénévoles.



REUNION ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2011

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DES COMMUNES MEMBRES – 2011

Une convention de mise à disposition du personnel des services : technique, garderie et cantine des communes membres auprès de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux cantons, a été approuvée.

En effet, une telle mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services entre les Communes et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux Cantons.

EMBAUCHE DE PERSONNEL SAISONNIER POUR L'ALSH - 2011

Pour des besoins saisonniers au Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires et pour un temps de travail inférieur à 6 mois dans l'année 2010 il est prévu de recruter un agent non titulaire

CHOIX DU PRESTATAIRE CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE POUR LE PVR DES BARTHES

Après procédure de consultation des Entreprises sur appel d'offres, l'entreprise S.A.S. ESBTP, ZAC Mestre Marty 47310 ESTILLAC a été retenue pour un montant de 95 246.00 € HT.

CHOIX DU PRESTATAIRE CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE POUR LA GESTION DE L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Après procédure de consultation des entreprises sur appel d'offres, le prestataire Ligue de l'Enseignement 31, 31 rue des Amidonniers, 31 009 TOULOUSE Cedex 6, pour un montant de 70 043 € HT conclu pour la période du 1 février au 31 décembre 2011 et qui pourra être renouvelé 2 fois soit jusqu'au 31 décembre 2013.

CONVENTION PARTENARIAT CAF POUR L'AIDE A L'INVESTISSEMENT PLAN CRECHE PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

La Communauté de Communes a pour compétence la création de structure d'accueil pour la petite enfance. Ainsi, elle a démarré le projet de construction d'une crèche de 20 places sur la commune de Labastide du Temple.

Après avoir présenté le projet au Conseil d'Administration de la CAF, une convention d'aide à l'investissement « Plan Crèche Pluriannuel d'Investissement » est proposée à la collectivité : le Conseil d'Administration de la CAF accorde une subvention d'un montant de 10 000 € par place créée soit 200 000 € destinée à la création de l'établissement d'accueil de 20 places sur la Commune de Labastide du Temple ; montant qui sera versé selon la production des pièces justificatives précisées dans la convention. Cette convention prendra fin au terme d'une période de 10 ans.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CRECHE

Dans le cadre de la construction d'une crèche sur la Commune de Labastide du Temple, la Communauté de Communes peut prétendre à l'attribution de subventions versées par le Conseil Général, le Conseil régional, le Pays, l'Ademe et la Feader.

CHOIX DU NOM DE LA CRECHE

Suite à la réunion de la Commission « Petite Enfance » du lundi 24 janvier 2011 à la Mairie de Labastide du Temple, deux noms pour la crèche parmi de nombreux choix de noms sont ressortis. Il a donc été décidé de soumettre au vote du Conseil Communautaire les deux noms suivants : Les tout-petits Princes et Toujours Plus 2 Câlins.

Le conseil communautaire a choisi : Les tout-petits Princes.

APPROBATION DE L'AVANT-PROJET SOMMAIRE DE LA CRECHE

Dans sa séance du 15 mars 2010, le Conseil Communautaire a décidé de créer d'une crèche sur Labastide du Temple et une micro-crèche sur St Porquier. L'avant projet préparé M. SOUSTELLE, l'architecte retenu, par été présenté et approuvé.

REUNION ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2011RENOUVELLEMENT DU PRESIDENT ET DU BUREAU

Monsieur Guy PORTAL a été élu président à compter du 1^{er} mars 2011. Messieurs MAGNAC André, BRIOIS Dominique, LEYGUE Kléber, LACOMBE José et MOLINIE Alain ont été élus vices présidents

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ETUDE DE SOL POUR LA CRECHE ET LA MICRO-CRECHE

Le devis proposé par l'entreprise Solingeo SARL, 35 avenue du Danemark, ZA Albasud, 82000 MONTAUBAN, pour un montant de 5 403,30 € HT concernant la mission G12 et pour un montant estimatif de 2 000,00 € HT concernant la mission G2 a été retenu.

REUNION ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2011COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

		DEPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	1 473 424.75	1 701 416.21
	Investissement	385 408.07	217 148.82
Résultat 2009 reporté	Fonctionnement	0	416 941.03
	Investissement	54 568.08	0
Résultat 2010	Fonctionnement	0	227 991.46
	Investissement	168 259.25	0
Résultat de clôture de l'exercice 2010	Fonctionnement	0	644 932.49
	Investissement	222 827.33	0

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2011

Taux de Taxe d'habitation : 8,98%

Taux du foncier non bâti : 5,42%

Taux de la cotisation foncière des entreprises : 28,06%

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le taux voté s'élève à 11,20%

TRANSFERT DE CHARGES

	Appel de fond 1 ^{er} tiers	Appel de fond 2 ^{ème} tiers	Appel de fond 3 ^{ème} tiers
Barry d'Islemade	9 193.27 €	9 193.27 €	9 193.27 €
Les Barthes	5 021.14 €	5 021.14 €	5 021.14 €
Labastide du Temple	-51 556.31 €	-51 556.31 €	-51 556.32 €
Meauzac	10 653.10 €	10 653.10 €	10 653.11 €
Saint Porquier	4 076.30 €	4 076.30 €	4 076.30 €
La Ville Dieu du Temple	-6 604.65 €	-6 604.65 €	-6 604.64 €

BUDGET PRIMITIF 2011

Dépenses de Fonctionnement : 2 298 737€

Recettes de fonctionnement : 2 298 737€

Dépenses d'investissement : 1 761 600€

Recettes d'investissement : 1 761 600€

COUT DU CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La Communauté de Communes est chargée du contrôle de l'assainissement individuel existant. La société Veolia Eau a été retenue pour effectuer ces contrôles sur la base de 40 € HT par contrôle facturé.

Le conseil communautaire a décidé de refacturer au propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif existante le montant de cette prestation.

Date de début des contrôles concernant le contrôle de l'assainissement non collectif des installations récentes : toutes les habitations construites avant le 1^{er} janvier 2006.

APPROBATION DU REGLEMENT DE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le règlement de service de l'assainissement non collectif a été approuvé par l'assemblée.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, a été approuvé par le conseil communautaire

REUNION ORDINAIRE DU 18 MAI 2011APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES, LANCEMENT DU MARCHE ET AUTORISATION DU PRESIDENT A LA SIGNATURE DU MARCHE DE VOIRIE 2011

La voirie communautaire nécessite des travaux d'entretien et de réfection de chaussée dans le cadre du programme de voirie 2011 selon le dossier technique, proposé par la DDT, le 17 mai 2011. Le montant prévisionnel HT du Dossier technique s'élève à 253 680 €.

En application de l'article 40 du C.M.P, un avis d'appel public à la concurrence sera inséré dans deux journaux d'annonces légales.

CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE COFINANCEMENT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRASSES ET PLAINES DES 2 CANTONS ET LE GRAND MONTAUBAN - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VC N°2 DITE « ROUTE DE LA VILLE DIEU ».

Le Président rappelle que le Grand Montauban - Communauté d'Agglomération et la Communauté de Communes des Terrasses et Plainnes des 2 Cantons ont opté pour le transfert de la compétence « Voirie » et plus particulièrement en matière d'entretien des voies.

La Communauté de Communes des Terrasses et Plainnes des 2 Cantons a programmé pour 2011, la réfection de la voirie de la chaussée de la voie communale n°2 dite « Route de La Ville Dieu » qui est mitoyenne entre les communes d'Albefeuille-Lagarde (GMCA) et Barry d'Islemade (CCTP2C). Afin de simplifier les procédures, le Président de la Communauté de Communes souhaite assurer la maîtrise d'ouvrage globale de cette opération.

La présente convention a pour objet d'une part, d'autoriser la délégation de maîtrise d'ouvrage sur la partie relevant du Grand Montauban à la CCTP2C et, d'autre part, de déterminer les modalités de versement de la participation financière du Grand Montauban aux travaux.

A ce jour, le coût des travaux est estimé à 100 504,00 € HT. La participation du Grand Montauban sera calculée sur la base de 50% du montant définitif TTC des travaux, déduction faite du FCTVA qui sera perçu directement par le maître d'ouvrage.

CONVENTION D'ENTRETIEN DES VOIRIES MITOYENNES SITUÉES SUR LES COMMUNES DE BARRY D'ISLEMADE, LA VILLE DIEU DU TEMPLE ET ALBEFEUILLE LAGARDE

Dans le cadre de la programmation des travaux d'entretien des voiries, le Grand Montauban et la Communauté de Communes des Terrasses et des Plainnes des 2 Cantons ont souhaité, dans un souci d'optimisation des travaux et des coûts, passer une convention pour fixer les modalités techniques et financières pour l'entretien des voiries mitoyennes sur le territoire des communes de Barry d'Islemade, La Ville Dieu du Temple (CCTP2C) et Albefeuille-Lagarde (GMCA).

La durée de la convention est fixée à 4 ans.

CREATION DE LA REGIE POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Président informe qu'il y a lieu de créer une régie pour encaisser les sommes générées par les contrôles de l'assainissement non collectif. Elle sera installée au secrétariat de la Communauté de Communes,

Le tarif appliqué est le suivant : Tarif par contrôle : 40 €

ACHAT D'UN LOGICIEL DE FACTURATION POUR LES REGIES DU CENTRE DE LOISIRS ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de faciliter le suivi des facturations pour le centre de loisirs et pour les contrôles de l'assainissement, le secrétariat de TP2C a besoin d'un logiciel de facturation. Un devis a été établi (logiciels, installation et formation) par la société Indy System (entreprise qui gère déjà les logiciels existants du secrétariat), pour un montant total TTC de 2451.80 €.

APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DE LA CRECHE

Dans sa séance du 15 mars 2010, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'une crèche sur Labastide du Temple et d'une micro-crèche sur St Porquier. Dans une séance du 9 août 2010, le Conseil Communautaire a approuvé le contrat de maîtrise d'œuvre avec M. SOUSTELLE, architecte à Montauban. L'avant-projet définitif de la crèche établi par le maître d'œuvre a été approuvé par l'assemblée.